



Dossier de demande de dérogation APB

Ensemble, valorisons nos sentiers
Agissons en éco-citoyens !

Des sentiers, des hommes, une histoire...

Demande présentée à la



Février 2021

Développons un projet touristique valorisant le patrimoine de notre territoire...

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

En 2010, l'animateur de l'AD2R constate une demande récurrente de divers acteurs de la Plaine des Palmistes. Ils souhaitent créer et ré-ouvrir des sentiers à faible dénivelé utilisable en pédestre, équestre et à VTT. Les acteurs du territoire et les porteurs de projet souhaitent faire en sorte que la Plaine des Palmistes ne soit pas qu'un lieu de passage mais que les visiteurs souhaitent rester plus longtemps. Pour promouvoir les atouts incontestables de la Plaine, l'idée de créer un circuit s'impose.

Les acteurs du territoire souhaitaient que soient réalisés des sentiers touristiques et pédagogiques pour les scolaires, les familles et les sportifs dans un premier temps. Ils souhaitaient également que le public soit sensibilisé aux différentes espèces végétales et animales découvertes sur le circuit lors de manifestations et que les espèces endémiques et la nature en général soient protégées et préservées.

Après de nombreuses réunions, l'association collégiale Plaine Escapade voit le jour en novembre 2012. Elle est composée de 5 co-présidents.

Lors des actions éco-citoyennes, de nombreux bénévoles ont participé à la valorisation de sentiers et à la réouverture d'anciens chemins tombés dans l'oubli : ligne 500, sentier RSMA, sentier pavé historique (existant depuis l'an 1850 environ). Ces actions ont permis au village de s'approprier à nouveau ces vestiges patrimoniaux et aux personnes de découvrir ces aspects culturels ainsi que l'environnement géologique et végétal unique dont la Pandanaie par exemple.

LES BUTS DE L'ASSOCIATION

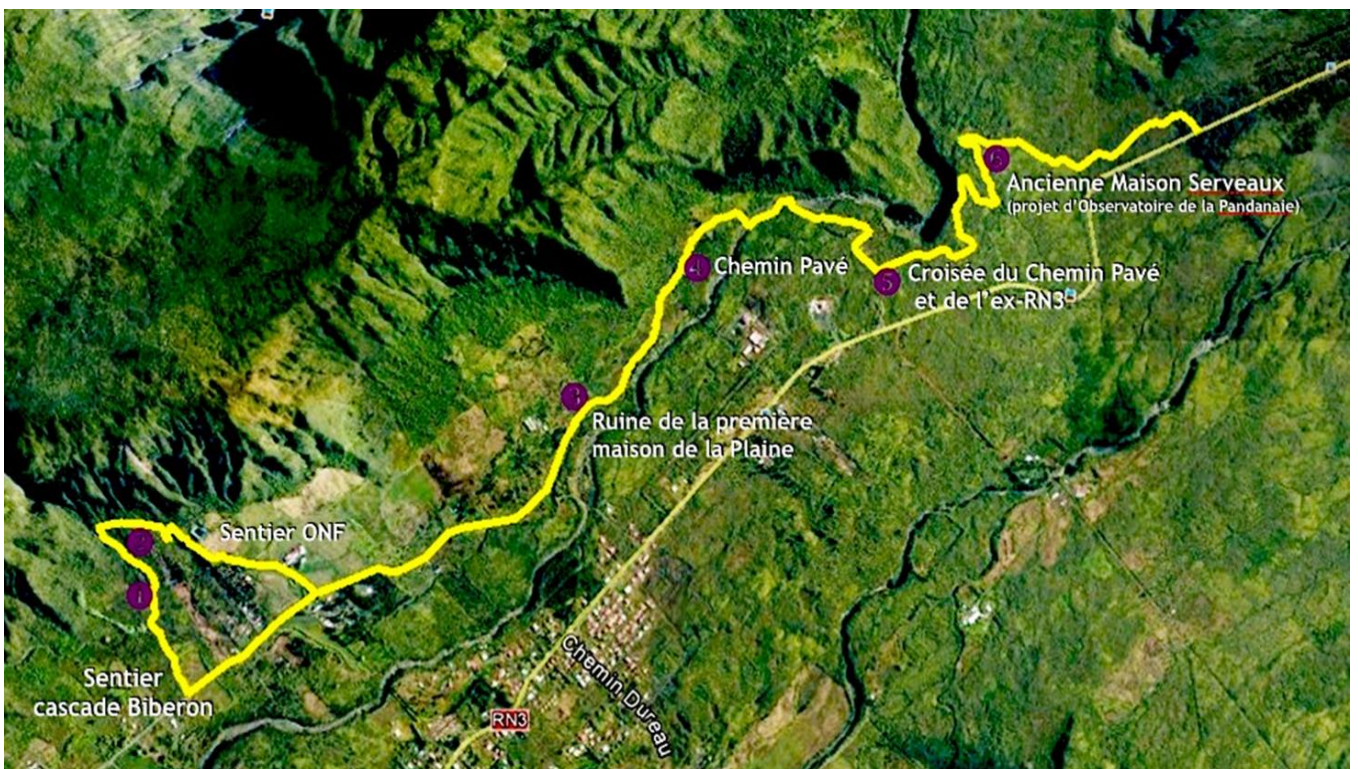
L'association a pour but la protection et la valorisation des sentiers de la Plaine des Palmistes, en faisant la promotion de son patrimoine historique, naturel et botanique. Avec l'organisation de manifestations touristiques, elle contribue également au développement économique du village.

LES OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION

L'association a pour principal objectif de sensibiliser différents publics à l'histoire, à l'environnement, à la faune, à la flore, à la géologie et au patrimoine du village lors de différentes manifestations.

Elle a également pour objectif d'aménager des sentiers accessibles à tous, d'installer des éléments d'interprétation du patrimoine historique, de la faune et de la flore, de rendre accessible les circuits aux sportifs (des randonneurs, des vététistes et des cavaliers); enfin d'organiser des sorties pédagogiques pour le public scolaire, de permettre des promenades accessibles car avec un faible dénivelé et des découvertes grandeur nature aux familles et aux touristes.

Les deux cartes ci-après présentent les six points d'intérêts repérés de la cascade Biberon à la Pandanaie :



NOS ACTIONS

1) ACTIONS DE 2013 à 2016

De 2013 à 2016 nous avons mené des actions éco-citoyennes conviviales avec les Palmi-Plainois en association avec le Parc National, des botanistes, des acteurs professionnels, l'OTI, l'association Maill'Arts de Bourbon et l'association Rando2P pour ne citer qu'eux.

Ces actions éco-citoyennes nous ont permis de sensibiliser le public aux espèces envahissantes et/ou endémiques avec nos partenaires (PNR, SREPEN et guides péi).

En 2016 nous avons pu procéder à l'aménagement des sentiers historiques en partenariat avec les propriétaires des parcelles et des entreprises d'aménagements et le Crédit Agricole.

Ci-dessous un récapitulatif des différentes actions :


01/05/2013	Entretien et défrichage – Piton des Songes
01/10/2013	Entretien et défrichage – Piton des Songes
16/02/2014	Défrichage - Piton Caron / Rue Degoutho
21/06/2014	Défrichage - Rue Dureau / Cabris Bas
01/08/2014	Défrichage - Cabris Bas
01/12/2014	Rando découverte du circuit (circuit court 1h30, circuit long 3h)
01/02/2015	Défrichage - Cabris Bas
13/12/2015	Rando pédestre et équestre Découverte botanique à partir de la Pyramide fleurie
20/03/2016	Découverte et défrichage du sentier pavé avec l'association Maill'arts de Bourbon

Nos actions sont toujours suivies d'un repas partagé dans un lieu de rencontres conviviales et d'échanges.

Voici le type de communication que nous mettons en place lors de ces actions :

ACTION ECO-CITOYENNE
dimanche 16 février 2014, à partir de 9 h


Rendez-vous près du Piton Caron
suivre la piste RSMA, Ravine Plate, 1er village de Plaine des Palmistes



Redonnons vie à un sentier de randonnée,
Défrichons en respectant la végétation endémique,
Parlons des sentiers, des hommes et de l'histoire... autour d'un bon repas

N'oubliez pas d'apporter vos outils (sabre, pioche) et votre pique-nique

VENEZ NOMBREUX ET EN FAMILLE
Plus d'infos au 0692 66 54 96



Des sentiers, des hommes, une histoire...

2) ACTIONS DE 2016 à 2019

03/04/2016	Action éco citoyenne (AEC) défrichage sur le sentier pavé, contes, chants en partenariat avec l'association Maill' Arts de Bourbon
11/12/2016	Randonnée découverte botanique et baptême à cheval
21/05/2017	Action AEC sur le sentier pavé Défrichage et entretien
09/07/2017	Action AEC sur le sentier pavé Défrichage et entretien
04/11/2018	Action AEC sur le sentier pavé Défrichage et entretien
03/12/2018	Chasse au trésor par équipe du centre équestre jusqu'au sentier pavé
04/11/2018	Action AEC défrichage Entretien sentier pavé

02/06/2019	Sentier poétique vers le sentier pavé en partenariat avec Maill'arts de Bourbon dans le cadre des journées «Lire l'Est » de la Cirest
22/09/2019	Randonnée spectacle historique dans le cadre des journées européennes du patrimoine.

3) AMENAGEMENTS EN 2016



Ces aménagements ont fait l'objet d'un investissement de 12000 euros grâce en partie au fonds FIL du Crédit Agricole

PRESENTATION DU PROJET GLOBAL PORTÉ PAR L'ASSOCIATION

1) CONTEXTE DE L'OPERATION

L'association Plaine Escapade s'est inscrite depuis fin 2012 sur deux axes au bénéfice du territoire de la Plaine des Palmistes, de ses habitants et des touristes. Elle a mené, jusqu'à présent et comme nous l'avons détaillé dans la présentation trois types d'actions :

✓ **2013 – 2016 : Actions Eco-citoyennes conviviales avec les Palmiplainois et visiteurs de tout horizon pour la ré-ouverture d'anciens sentiers (ligne 500; sentier RSMA)**

En association avec le Parc National, des botanistes, des acteurs professionnels, l'OTI, l'association Maill'Arts de Bourbon, l'association Plaine Rando2P,...

✓ **2016 : Aménagements et valorisation du sentier pavé historique**

En partenariat avec les propriétaires des parcelles, des entreprises d'aménagements et le Crédit Agricole. Ces actions éco-citoyennes ont également permis de sensibiliser le public aux espèces envahissantes et ou endémiques avec nos partenaires (PNR, SREPEN, guides péi).

La présente action s'inscrit dans le projet global d'un itinéraire de randonnée plat en boucle de 12 km qui est déjà ouvert sur quasiment 80% de son linéaire.

✓ **2017: montrer au public les 300m restaurés du sentier pavé lors d'une chasse au trésor**

C'est un projet qui s'inscrit au sein des orientations du PADD du PLU de la commune de la Plaine des Palmistes

En effet comme c'est un projet d'aménagement et de développement durable de la Plaine des Palmistes, notre projet peut s'inscrire dans différentes parties du PADD mais essentiellement dans la première où est soulignée l'intention de préserver le patrimoine urbain identitaire avec l'interdiction de démolir les éléments historiques du village pour une mise en valeur.

La 3ème partie du PADD mentionne le caractère rural à préserver ainsi que son patrimoine agricole: les anciennes plantations de thé retrouvées par l'association Plaine Escapade lors du défrichage et de la réouverture de la ligne 500. Ce chemin totalement fermé et oublié a été retracé en 2014, lors de 3 journées éco-citoyennes avec l'aide du responsable de l'ONF de la Plaine Monsieur JET et de l'association Plaine Rando Trail.

Les objectifs recherchés visent la conservation, la restauration et la valorisation d'un ouvrage historique. La mise en valeur de ce patrimoine ainsi que tous les éléments culturels inhérents à ce site permettra de développer la connaissance du milieu et son potentiel touristique VERT. Le sentier pavé historique de la Plaine des Palmistes est un patrimoine caché des hauts de l'Est à révéler. Il a été le support physique utilisé par les pionniers qui ont habité et développé les hauts, en permettant les échanges entre les bas et les hauts à une autre époque où les moteurs et les véhicules thermiques étaient très rares.

2) DESCRIPTION DETAILLÉE DU PROJET GLOBAL

Le territoire de l'opération se situe dans une zone couverte par une charte de développement agricole en vigueur. On peut signaler que c'est un projet en cohérence avec le développement agrotouristique car il est destiné à respecter l'environnement tout en apportant une diversification ou un complément d'activité au niveau touristique.

Le projet a pour objectif de permettre la valorisation des produits locaux et de terroirs dans la mesure où il valorise des sentiers existants de la ville et qu'il permet une mise en lien avec les autres acteurs existants. D'ailleurs des achats auprès de ces derniers ont été réalisés par Plaine Escapade pour dégustation; et des dons reçus pour la chasse aux trésors de 2017.

L'association Plaine Escapade a déjà acquis de l'expérience lors des différentes actions éco-citoyennes de visite et ce circuit complètera cette phase d'expérimentation au fur et à mesure de sa mise en œuvre.

Ce projet s'inscrit également dans une démarche de développement durable, notamment sur les aspects liés à la protection de l'environnement car il implique un apport de connaissances par les botanistes (M. Tamon ou Parc National par exemple) sur l'environnement et il va permettre un accès pédestre et équestre uniquement.

Le projet est à destination culturelle également car il permet de capitaliser, de diffuser et de transférer des connaissances patrimoniales et des savoir-faire traditionnels : il s'inscrit dans le cadre d'un soutien à la création artistique et à la Promotion culturelle ainsi que d'une conservation du patrimoine matériel ou immatériel. Il permettra de valoriser des patrimoines culturels, naturels et historiques (sentier pavé, ruines historiques, zone naturelle...)

On peut dire enfin que le projet associe les habitants car ils vont être les principaux concernés ; une fois les sentiers réhabilités, ils pourront les emprunter dans le cadre de visites culturelles, de sorties familiales, de sorties pédagogiques etc. à condition bien évidemment de respecter l'environnement et les règles qui y sont associés.

Ce projet vise donc l'intégration du site dans une démarche collective, la cohérence avec les stratégies de développement du Territoire, l'inscription du projet dans une dynamique de développement durable et/ou faisant l'objet d'une intégration architecturale ou paysagère, des perspectives de développement d'activités induites par le projet, et une meilleure appropriation des éléments patrimoniaux du territoire (savoir-faire, histoire...).

A ce titre, l'association Plaine Escapade s'inscrit totalement au sein d'une démarche collective visant à valoriser et à « mettre à jour » les aspects historiques liés au sentier pavé, véritablement le 1^{er} sentier historique datant des années 1750. Sa réhabilitation par l'association s'inscrit dans le cadre d'une démarche de développement durable.

L'association contribue à un objectif multiple et plein de sens :

- Site du patrimoine historique du village avec une volonté de l'inscrire dans une boucle de 12 kms (cf. carte 1 en p.3) avec des intérêts multiples dans le domaine sportif, culturel et de loisirs pour les centres aérés et les écoles par exemple.
- Cohérence avec les stratégies de développement de la commune de la Plaine des Palmistes souhaitant développer un tourisme vert.

- Développement d'activités agrotouristiques avec la vente de produits locaux (goyaviers, miel, fromage), avec la participation de guides touristiques, un développement des balades contées par Dominique Cerveaux, Luco Sautron etc. ainsi que les nombreux contacts déjà pris avec les différentes structures sur la ville.

D'ailleurs, des actions de mise en scène historique, de poèmes sur site, de chasse au trésor ont déjà été menées en partenariat avec l'association Maill'Arts de Bourbon.

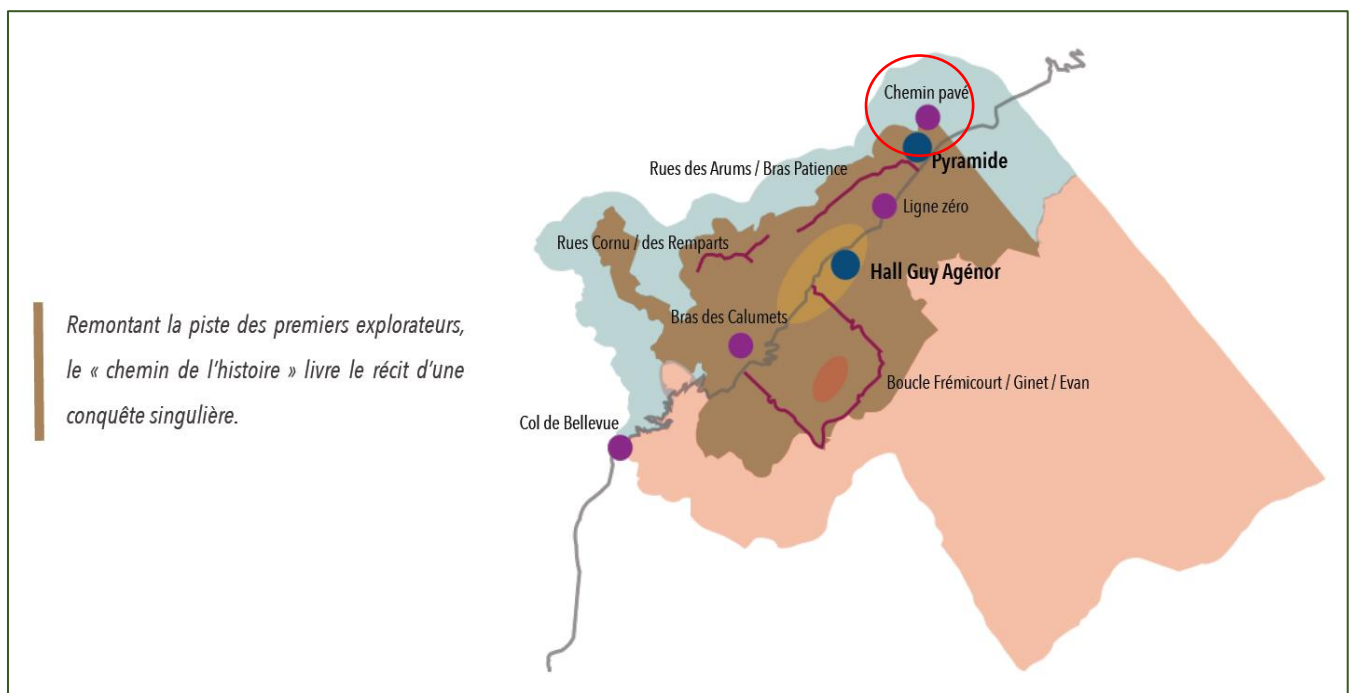
Ce projet entre également en adéquation avec un projet de territoire porté par la CIREST qui est le Plan d'Interprétation et de Valorisation Ecotouristique (PIVE) de la Plaine des Palmistes.

Ce PIVE a notamment pour objectif de mettre en lumière les ressources naturelles et patrimoniales de la commune pour en faire le socle de la découverte touristique. Dans cette étude, le sentier pavé a été identifié comme un site d'intérêt fort pour la commune car l'histoire du chemin, lié à l'arrivée des premiers explorateurs, constitue un attrait important à révéler aux visiteurs :

« La valeur historique de cette infrastructure et sa réappropriation par les acteurs locaux constitue un atout pour la Plaine des Palmistes. La poursuite de la mise à jour du chemin doit être encouragée pour servir à terme de support de découverte de l'histoire de la Plaine des Palmistes »

(Extrait étude PIVE de la Plaine des Palmistes, CIREST, décembre 2019 ; p.81)

Le PIVE préconise ainsi d'intégrer le sentier pavé à un ou des produits de découverte touristiques en l'associant à d'autres sites d'intérêt fort comme « La Pyramide » (située à proximité) ou les Rues Arums, Bras Patience, Cornu et Des remparts, invitant ainsi les visiteurs à emprunter les chemins du « Péi de l'histoire » de la Plaine des Palmistes.



Extrait étude PIVE de la Plaine des Palmistes, CIREST, décembre 2019 ; p.19

Par ailleurs, il entre dans les objectifs de la Mairie de la Plaine des Palmistes qui fait du développement touristique de la commune une de ses priorités en ayant l'ambition de faire de la commune une Station Touristique à l'horizon 2030. La mise en valeur de ce sentier historique mais aussi son intégration dans une boucle de 12 kms accessible à tous, tel que cela est envisagé, contribuerait grandement à la classification de la commune.

Le projet de valorisation du sentier pavé contribue également à un enrichissement patrimonial en raison de sa faune et de sa flore unique au monde (la Pandanaie). Il amène ainsi une plus-value pour les guides touristiques au sens où le public est demandeur de ce genre de visites et où les intervenants manquent de ce genre de lieu naturellement remarquable (les aventuriers de l'Est, Luco Sautron, François Garçonnet « centre équestre la Porte des Cascades », Dominique Cerveau « ballade à Dodo »...).

PRESENTATION DE LA PARTIE DU PROJET CONCERNÉE PAR LA PRÉSENTE DEMANDE

Tel qu'il a été décrit précédemment, à terme, l'association souhaite valoriser un circuit de 12 kms (Cf. carte 1 en p.3), permettant de révéler les richesses naturelles et patrimoniales de cette partie de la commune de la Plaine des Palmistes qui contient de nombreux points d'intérêt autour de la Cascade Biberon, de la Pandanaie et du Morne St François.

Aujourd'hui une bonne partie des sentiers identifiés dans le cadre de ce circuit est déjà opérationnelle et ne demande qu'à être valorisé (Piste RSMA et ligne 500 notamment, soit environ 85% du circuit).

Les efforts d'entretien et de valorisation se concentrent donc sur la partie autour de la Cascade Biberon et de la Pandanaie où six points d'intérêts ont été repérés (Cf. Carte 2 en p.3).

L'un des points d'intérêt majeur de cette partie du circuit étant le Sentier Pavé, la présente demande porte sur **la mise en accessibilité et la sécurisation du passage jusqu'au Sentier Pavé.**

1) PRÉSENTATION SPÉCIFIQUE DE L'INTERVENTION CONCERNANT L'ACCESSIBILITÉ AU SENTIER PAVÉ

✓ Constat :

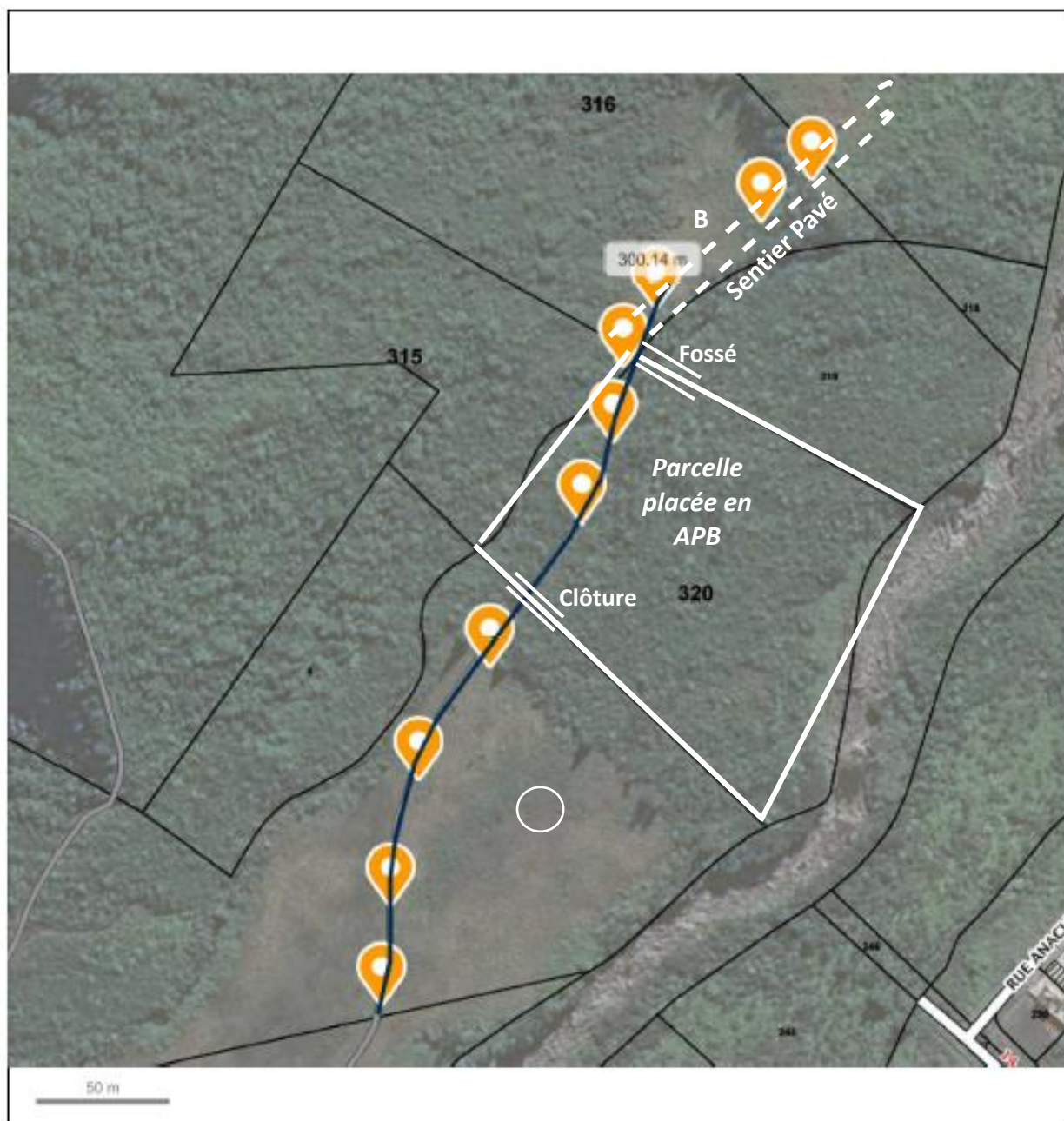
Le chemin donnant accès au Sentier Pavé a été élargi par la SAFER il y a une trentaine d'année pour permettre l'accès des parcelles cultivées aux agriculteurs. Il est donc bien antérieur à l'arrêté biotope. Un empièchement est déjà existant mais est très dégradé et envahi par de nombreuses espèces invasives. Il présente des ornières, des affaissements et le passage piéton est dangereux.

✓ Objectif :

Il s'agit de restaurer et de sécuriser ce chemin déjà existant. L'aménagement envisagé permettra de valoriser ce patrimoine historique d'organiser des manifestations culturelles et touristiques en toute sécurité pour le grand public, les scolaires etc...

✓ Carte de la portion concernée par les travaux :

Localisation des différentes parties du chemin concerné sur la carte suivante :



© IGN 2017 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 55° 38' 36" E
Latitude : 21° 06' 51" S

2) DESCRIPTION DES TRAVAUX PRÉVUS SUR LA PARCELLE AC 320

Les travaux concernent uniquement la parcelle AC320 qui est en APB.

Les travaux prévus ont été autorisés par les propriétaires.

(Cf. Annexe 4 : autorisations des propriétaires BERNARD Jacques, BERNARD Flavien et servitude de passage)

A) Descriptif floristique et faunistique de l'espace concerné :

- Cf. inventaire du Parc National
- Présence essentiellement d'espèces invasives (vignes marronnes – longoses - Percicaria chinensi – goyaviers – filaos – platane – Eucalyptus - camphrier – panicum maximum, bambou etc....

B) Aménagements prévus:

- Enlèvement des envahissantes sur l'emprise du chemin : longoses, vignes marrones (enlèvement par camion vers déchetterie)
- Aplanissement de l'emprise du chemin existant (pelle à chenille)
- Enrochement (apports par camion) et étalement par pelle à chenille) voir devis AT3P
- Réalisation en bord de chemin d'un fossé d'évacuation des eaux pluviales (sur emprise existant)

C) Descriptif des engins intervenants ;

- Pelle mécanique à chenille plastique
- Camion de 3 tonnes 5

D) Travaux qui seront réalisés :

- Désherbage (par fauchage mécanique) pour faciliter l'accès des engins
- Aménagement sur 80 ml/3m
- Enrochement : mise en place de comblage rocheux en 0/200 et en 0/80 pour les finitions ; une douzaine de rotations du camion sont prévues

✓ **Les précautions qui seront prises pendant les travaux :**

- Pas d'élargissement du chemin actuel
- Pas de création de sentier annexe. Le but est de rester sur le chemin déjà existant
- Entreprise déjà sensibilisée aux spécificités des travaux en milieux naturels (ayant déjà fait d'autres interventions similaires, notamment en forêt de la Petite Plaine) et qui saura donc être vigilante à ne pas ramener des graines ou racines de pestes végétales lors des travaux.
- Aucun autre aménagement ne sera effectué sur la parcelle A 320 (panneau, Barreau créole...)

Sur toute la portion concernée par la présente demande, il s'agit bien de travaux de renforcement et de sécurisation du chemin d'accès afin de le mettre en état pour les piétons et permettre un accès ponctuel de véhicules (véhicules de secours et transports de matériels pour l'entretien du site – type débroussailleuse - et l'organisation des manifestations).

3) CARTOGRAPHIE PRECISE DU SENTIER PAVE DANS SA GLOBALITE

Cf. Annexe 2

4) LA LISTE DES PARCELLES CADASTRALES TRAVERSÉES

Cf. Annexe 2

Un inventaire floristique et faunistique sur le linéaire concerné a été réalisé en collaboration avec le Parc National et cet inventaire a pu démontrer que le projet ne nuit pas à la conservation du biotope car elle contribue grandement à la sauvegarde des espèces et toute action entreprise sera faite en ce sens. Mr Blin, médiateur du patrimoine au Parc national, le confirme dans le mail ci-dessous :

Rodolphe BLIN <rodolphe.blin@reunion-parcnational.fr>
À : Plaine Escapade <plaine.escapade@gmail.com>

21 décembre 2020 à 14:52

----- Message transféré -----

Sujet : Re: TR: Envoi d'un message : plaine escapade trace_signee.pdf, Carte - Géoportail.pdf

Date : Mon, 21 Dec 2020 14:38:01 +0400

De : Rodolphe BLIN <rodolphe.blin@reunion-parcnational.fr>

Pour : Ingrid FONTAINE <ingrid.fontaine@reunion-parcnational.fr>, Julie BROSCH <j.brosch@cirest.fr>

Bonjour à tous,

suite à l'état des lieux, du 17 décembre 2020, sur le tracé qui passe en APPB, aucune espèce patrimoniale n'a été observée.

par contre il reste sur certaines zones, des ligneux indigènes et endémiques, qu'il faudra préservés.

Vous trouverez en Pj quelques photos.

Cordialement



5) LE CALENDRIER DES TRAVAUX

La première partie sur une zone non protégée a été réalisée en décembre 2020.

La suite après autorisation sur l'APB se fera entre février et le 1^{er} juin 2021 date de fin de l'opération pour les fonds européens.

(cf. Annexe 3)

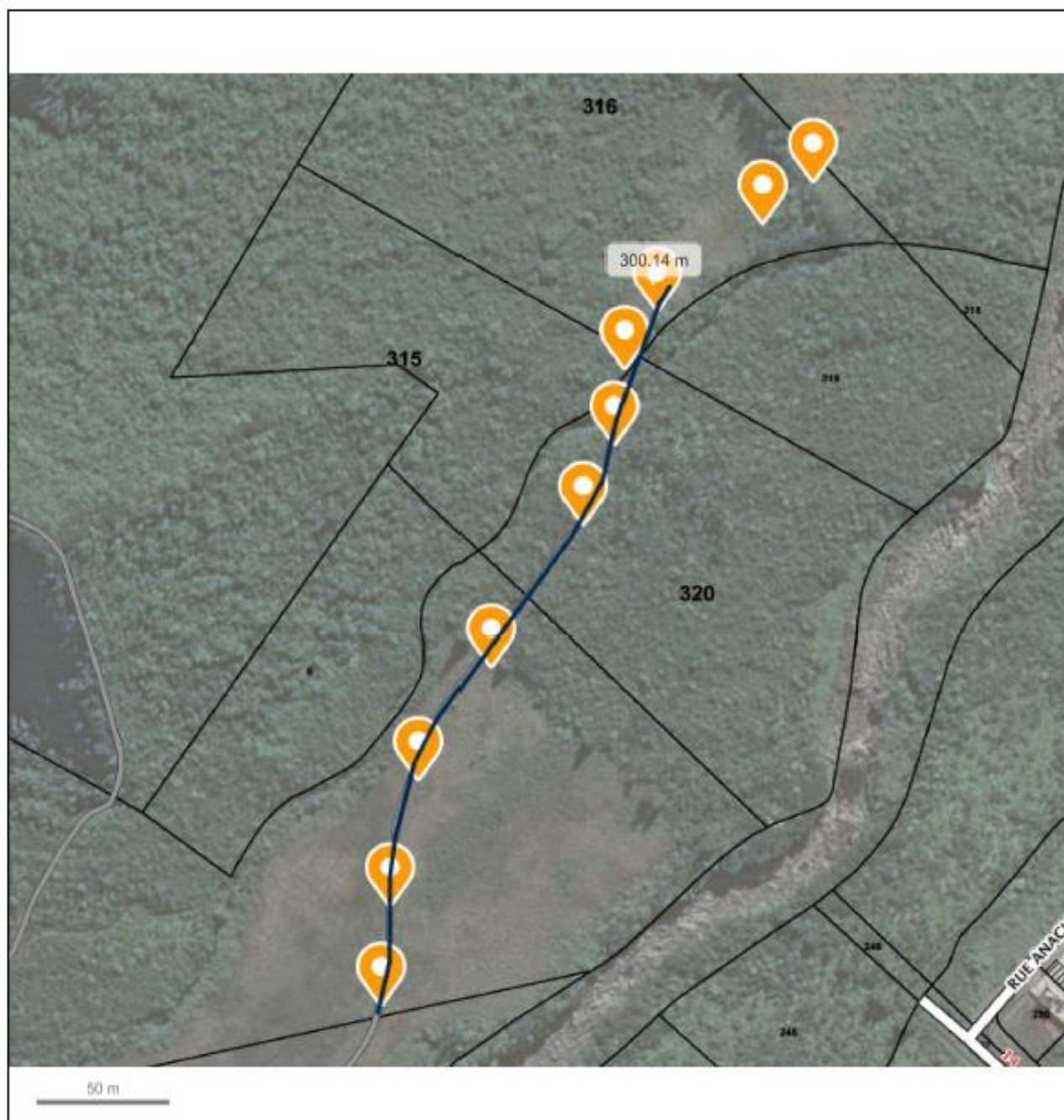
ANNEXES

- ✓ Annexe 1 : Plaine Escapade en images
- ✓ Annexe 2 : Cartographie précise du sentier pavé
- ✓ Annexe 3 : Devis des travaux
- ✓ Annexe 4 : Autorisations des propriétaires et droit de passage

Annexe 1 : Plaine Escapade en images



Annexe 2 : Cartographie précise du sentier pavé




Projet PLAINE ESCAPADE

Relevés GPS UTM 40 effectués jeudi 17 janvier 2019 avec M. GARCONNET F. (association *PLAINE ESCAPADE*) et B. Avice

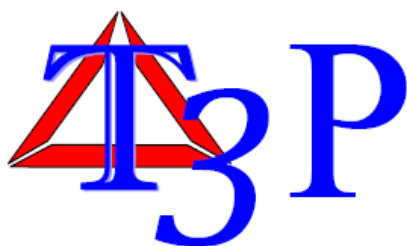
Point	Observations	X	Y	Alt. (m)
585	Début du sentier	0359034	7664465	905
586	Point intermédiaire	0359037	7664506	902
587		0359047	7664553	899
588	Fin aval zone de pâturage	0359074	7664596	899
589	Point intermédiaire	0359108	7664649	898
590		0359119	7664679	887
591		0359123	7664707	888
592	Fin du sentier (longueur 300ml)	0359135	7664729	888
593	Fin du sentier (d'après mesure du devis réalisé avec un topo-fil)	0359174	7664762	885
594	Fin amont du sentier pavé mis à découvert par association	0359193	7664777	879

A ce tableau, il est annexé une carte présentant le linéaire du projet de sentier.

GARCONNET François
Co. Président Plaine Escapade



Annexe 3 : Devis des travaux



SARL T3P
 66 Rue Georges Lebeau
 97431 PLAINE DES PALMISTES
 Tél : 0262 51 33 55
 mail : tevanee.t3p@gmail.com

FACTURE N°250/01/2020

Plaine des Palmistes, le **21/12/2020**

SITUATION N°01 sur DEVIS N° 0507/01-02/2018

Page 1/2

CHANTIER :	Sentier Pavé Rue des Arums Pl. des Palmistes
Objet :	Enrochement et étalement sur l'accès au Sentier Pavé historique de la Plaine des Palmistes

Coordonnées Client	
PLAINE ESCAPADE 50 rue des Arums	
97431 PLAINE DES PALMISTES	
Coord :	

DESIGNATION	Unité	Quantité	PRIX VENTE H.T.		% Réalisé	Total Réalisé
			Prix Unitaire	Total		
1/ TRAVAUX PREPARATOIRES PREPARATION DU SOL BOUEU JUSQU'À LA RAVINE Longueur environ 235 ml / 3m Etalement des déblais terre et végétaux sur le côté	m2	705,00	6,00 €	4 230,00 €	60%	2 538,00 €
FOUILLE TRANCHEE sur environ 50 ml jusqu'à la ravine	ml	50,00	16,00 €	800,00 €	0%	- €
ENROCHEMENT : FOURNITURE ET MISE EN PLACE DE COMBLAGE ROCHEUX 0/200 - Finition en 0/80	m3	493,50	35,00 €	17 272,50 €	10%	1 727,25 €
sous - TOTAL H.T.						4 265,25 €

SARL T3P - 398 933 408 00013 - N° TVA Intracommunautaire : FR 39 8933408000



SARL T3P
66 Rue Georges Lebeau
97431 PLAINE DES PALMISTES
Tél : 0262 51 33 55
mail : tevanee.t3p@gmail.com

FACTURE N°250/01/2020

Plaine des Palmistes, le 21/12/2020

SITUATION N°01 sur DEVIS N° 0507/01-02/2018

Page 2/2

DESIGNATION	Unité	Quantité	PRIX VENTE H.T.		% Réalisé	Total Réalisé
			Prix Unitaire	Total		
2/ ENROCHEMENT DE LA 2ème PARTIE JUSQU'AU SENTIER PAVE AMENAGEMENT sur environ 100 ml / 1,50m	m2	150,00	6,00 €	900,00 €		- €
ENROCHEMENT : FOURNITURE ET MISE EN PLACE DE COMBLAGE ROCHEUX ET FINITION en 0/80	m3	105,00	35,00 €	3 675,00 €		- €
sous -TOTAL H.T.						- €

MONTANT TOTAL H.T.			4 265,25 €
	TVA	8,50%	362,55 €
TOTAL TTC			4 627,80 €

Situation arrêtée à la somme de quatre mille six cent vingt sept euros quatre vingt

ACOMPTE DE 4 627,80€ - REGLE PAR CHEQUE CCP 6547018

Annexe 4 : Autorisations des propriétaires et droit de passage

Je soussigné, BERNARD Jacques Marc,
propriétaire de la parcelle AC 317, autorise l'association Plaine Escapade et leurs usagers à passer sur le chemin désigné ci-contre présent sur ma parcelle sous les conditions suivantes :

- Pas d'accès aux engins à moteurs,
- Fermeture du chemin (accès) à partir de 18h
- ouverture à 8h le matin
- Ne pas écarter du chemin (sentier pavé).
- Tenir l'environnement propre.

l'autorise également l'association Plaine Escapade ainsi que ces partenaires officiels à faire des aménagements sur ce chemin et les abords dans le cadre du projet de valorisation des circuits touristiques de la Plaine des Palmistes sous les conditions suivantes :

- Après en avoir informé le propriétaire (Orsel)
- Le Propriétaire du fond ne peut être responsable d'éventuels accidents ou dégradations.

Ces autorisations sont valables pour une durée de 99 ans renouvelable par tacite reconduction.

En cas de changement de propriétaire, ces autorisations seront reconduites conformément au présent document.

Ainsi que sur la servitude de Passage de la parcelle
AC 320. (Acte)

Pour faire valoir ce que de droit,

La Plaine des Palmistes,

Le 20 Sept 2018, à

Signature :

Je soussigné, BERNARD Flavin Esteban,
propriétaire de la parcelle AC 316, autorise l'association Plaine Escapade et leurs
usagers à passer sur le chemin désigné ci-contre présent sur ma parcelle sous les conditions
suivantes :

- Pas d'accès aux engins à moteurs
- Fermeture du chemin (accès) à partir de 18h
- ouverture à 8h le matin
- Ne pas s'écarter du chemin (sentier pavé)
- Tenir l'environnement propre.

J'autorise également l'association Plaine Escapade ainsi que ces partenaires officiels à faire des
aménagement sur ce chemin et les abords dans le cadre du projet de valorisation des circuits
touristiques de la Plaine des Palmistes sous les conditions suivantes :

- Après en avoir informé le propriétaire (oral)
- Le propriétaire du fond ne peut être responsable
d'éventuels accidents ou dégradations.

Ces autorisations sont valables pour une durée de 99 ans renouvelable par tacite reconduction.

En cas de changement de propriétaire, ces autorisations seront reconduites conformément au
présent document.

Ainsi que sur la servitude de passage de la parcelle
AC 320 (acte)

Pour faire valoir ce que de droit

la Plaine de Palmistes

Le 10 Sept 2018, à _____

Signature :

BERNARD Jacques

29 - R.C.H. ST DENIS - (REUNION)
Taxe : 135 Dépot n° 5277 Publié et
Sal. : 100 enregistré le 6 Juin 1997
Tot. : 235 Vol 1997 P n°3041
Reçu deux cent trente-cinq francs

Le Receveur-conservateur,


P. IZENIC

DOSSIER : BERNARD / BERNARD
NATURE : DONATION ENTRE VIFS
DATE : 5 mai 1997
REFERENCE : CT/MAV
PARTICIPATION : NON
Compte N° : 483

DROIT DE TIMBRE PAYE SUR ETAT
AUTORISATION DU 14 JUIN 1994

L'AN MIL NEUF CENT QUATRE-VINGT-DIX SEPT,
Le cinq Mai

Maitre Christian THAZARD, Notaire, associé de la Société
"Guy THAZARD, Bernard PONS et Christian THAZARD notaires associés
d'une Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office
Notarial" dont le siège est à SAINT BENOIT (Réunion), 3 rue
Montfleury, soussigné,

A reçu le présent acte en la forme authentique à la requête
de :

Monsieur Joseph Octave Juvenal BERNARD, retraité, époux de
Madame Thérèse Imelda AZOR, sans profession, demeurant à LA
PLAINE DES PALMISTES (Réunion), 57, Rue de la République,
Né à LA PLAINE DES PALMISTES (Réunion) le 22 avril
1926.

Soumis au régime légal ancien de la communauté de
biens meubles et acquêts, à défaut de contrat préalable au
mariage célébré en la Mairie de LA PLAINE DES PALMISTES
(Réunion) le 26 décembre 1953.

Statut et régime matrimoniaux non modifiés depuis.

De nationalité française.

Ayant la qualité de résident au sens de la
réglementation des changes,

Ci-après dénommé "le DONATEUR"

D'une part,



LEQUEL a, par ces présentes, fait donation entre vifs en avancement d'hoirie, avec garantie de tous troubles et évictions, à son fils, qui accepte.

Monsieur Jacques Marc BERNARD, Chef de station, époux de Madame Gillette Sabine LARAVINE, sans profession, demeurant à LA PLAINE DES PALMISTES (Réunion), 59, Rue de la République,
Né à LA PLAINE DES PALMISTES (Réunion) le 23 mars 1959.
Soumis au régime légal de la communauté d'acquêts à défaut de contrat préalable au mariage célébré en la Mairie de SAINT BENOIT (REUNION) le 28 décembre 1990.
Statut et régime matrimoniaux non modifiés depuis.
De nationalité française.
Ayant la qualité de résident au sens de la réglementation des changes,

Ci-après dénommé "le DONATAIRE"

D'autre part,

DESIGNATION

- Sur la Commune de *LA PLAINE DES PALMISTES (*REUNION),
Une parcelle de terrain agricole,
Figurant au cadastre de la manière suivante :

Sect.	N°	Lieu-dit	Contenance			Nat.
			Ha	A	Ca	
AC	317	Chemin de l'Ambulance	02	90	76	

ENSEMBLE un sentier donnant accès à la rue des Arums, ainsi qu'il résulte du plan dont une copie demeurera annexée à la minute du présent acte après mention.

Tel que ce bien existe avec ses aisances, parties attenantes et dépendances, et les droits de toute nature qui y sont attachés, sans exception ni réserve.

CERTIFICAT DE ZONAGE

Il résulte d'une lettre émanant de la Mairie de la PLAINE DES PALMISTES en date du 30 Avril 1997, que le terrain cadastré AC 317, d'une superficie de 29076 m², appartenant à Mr Joseph Octave Juvénal BERNARD est situé en Zone 1NC du POS de la Commune.

L'original de cette lettre va demeurer annexé à la minute des présentes après mention.